

# Lettre d'infos

L'EURE,  
RIVIÈRE  
VIVANTE

NUMÉRO 1 • JUILLET 2015

## Édito



Vue de l'Eure au barrage de Martot

**U**ne rivière peut, parfois, sembler s'écouler naturellement et pourtant subir des dysfonctionnements latents et irréversibles comme, par exemple, un envasement, une érosion de ses berges, une déformation de son lit, souvent irréparables à des coûts raisonnables.

C'est ainsi que plusieurs opérations sont engagées sur la rivière l'Eure pour lui assurer un fonctionnement optimum, sans vice caché, de la source à l'embouchure de la Seine. Actuellement, l'une des priorités est d'agir sur le tronçon entre Pont-de-l'Arche et Martot – là où la rivière rejoint la Seine. Ce bief qui a connu des configurations diverses au fil de son histoire est l'objet actuellement d'études poussées permettant de définir la meilleure solution pour, d'une part, régler définitivement et naturellement l'envasement, d'autre part, rétablir les liens naturels entre la Seine et l'Eure. Les financements actuellement disponibles de l'Agence de l'eau Seine Normandie pour ce type d'opération dans le cadre du X<sup>e</sup> programme d'action constitue une véritable opportunité permettant la réalisation d'études techniques, d'analyses des besoins des usagers, puis de la réalisation de travaux. L'ambition est de retrouver une rivière plus dynamique et plus vivante dont pourront profiter tous les amoureux de la rivière Eure.

## Cours d'eau à géométrie variable

**D**ans notre région, L'Eure et la Seine vivent dans un lien étroit depuis des siècles mais avec des changements multiples imposés par l'homme...

Si des modifications simples ont été apportées en amont par la construction de seuils, barrages ou encore de bras (dit usinier) pour alimenter des moulins, la portion de l'Eure entre les Damps et Martot a subi des changements importants en raison des grands travaux en Seine pour favoriser la navigation. Changements qui ont modelé ce bras et vont désormais conduire à sa dévitalisation progressive mais inéluctable.

Il faut remonter aux années 1850 pour relever les premières modifications importantes. Jusqu'à cette époque, L'Eure se jetait dans la Seine au niveau du village des Damps. Dès 1869, la navigation connaît un fort déclin avec l'arrivée du chemin de fer et l'Etat engage alors de grands travaux sur la Seine pour soutenir l'activité. Un barrage apparaît à Martot pour augmenter superficiellement le lit de la Seine. La Seine étant un fleuve relativement peu profond et large, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le lit est dragué ; les matières recueillies sont rejetées sur les berges, ce qui contribue à combler les espaces entre les différentes petites îles existantes sur la Seine. En quelques mois, c'est pratiquement un canal parallèle à la Seine qui apparaît de Pont-de-l'Arche à Martot. Les terres gagnées entre les îles sont désormais cultivées et l'embouchure de l'Eure est déplacée à Martot. En revanche, L'Eure est décrétée non navigable. C'est ainsi que le barrage de Martot perd sa destination d'origine. Toutefois, la



Carte d'Etat Major – 1820/1866

partie gauche du barrage est maintenue pour assurer un niveau d'eau correct dans les puits d'eau potable des particuliers.

Aujourd'hui, le barrage n'est plus entretenu et bon nombre d'embâcles se trouvent bloquées par cet obstacle et endommagent le barrage. Le bief de Martot, quant à lui, continue à s'ensaver et les espèces piscicoles migratrices ont disparu. Cet envasement constitue un problème majeur qui risque de conduire à terme à des dysfonctionnements hydrauliques. De plus, cette zone, qui devrait assurer le contact avec la Seine constitue, un point de blocage ne permettant pas la remontée des poissons migrateurs vers la source de l'Eure. Les questions sont donc posées : comment un cours d'eau dans un lit aussi plat peut-il redevenir une rivière courante ? comment peut-on restaurer ce cours d'eau pour qu'il retrouve ses fonctionnalités écologiques, sans nécessiter des coûts d'entretien réguliers ?

## ENTRETIEN AVEC SYLVAIN THULEAU, DDTM EN CHARGE DU PROJET

La DDTM\* avec d'autres partenaires s'est engagée dans différentes opérations sur la rivière Eure pour assurer la continuité écologique et permettre la circulation des sédiments.

### Pourquoi engager de telles opérations ?

**S.T. :** C'est essentiel pour l'environnement dans son ensemble et indispensable pour la vie aquatique, la flore, la qualité de l'eau... en un mot : ce qui fonde la rivière. Il est impératif d'agir sur tout le linéaire du cours d'eau, sinon ce que vous réalisez en amont aura moins d'efficacité. Nous devons raisonner en terme d'axe. Nous nous inscrivons résolument dans un souci d'efficacité et il faut donc intervenir sur le secteur aval de l'Eure c'est-à-dire à la jonction avec la Seine. Ce bief (Pont-de-l'Arche – Martot) a une longue Histoire. D'ailleurs, ce qui peut paraître comme « naturel » aujourd'hui ne l'est pas forcément. L'examen des archives montre que ce bief a été complètement façonné par la main de l'homme.

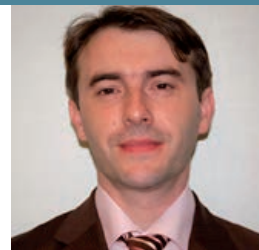
### Est-ce L'Etat qui est propriétaire de la rivière du secteur allant de Louviers à Martot ?

**S.T. :** L'Etat est propriétaire de cette partie de la rivière et est soumis à des obligations comme tous les autres propriétaires. Il doit donc veiller à la continuité écologique et sédimentaire et assurer

la libre circulation des eaux. L'un des objectifs est notamment de permettre aux poissons migrateurs de remonter la rivière. Et puis la DDTM a en charge la Police de l'eau et doit donc donner l'exemple. Nous allons, par conséquent, saisir une opportunité, en l'occurrence des financements actuellement disponibles de l'Agence de l'eau Seine Normandie, pour répondre à nos obligations de façon durable et sans y revenir. Tout d'abord avec le financement d'études puis avec la réalisation de travaux visant à répondre à ces obligations.

### Les études s'intéressent-elles à différents scénarios pour définir la meilleure solution ?

**S.T. :** Si nous n'agissons pas, l'invasement va s'accroître pour finalement créer des dysfonctionnements importants. Par ailleurs, à terme, je crains que nous ne disposions plus de solutions financières pour régler le problème car ce sera difficile de mobiliser des fonds pour une rivière non navigable. Les scénarios étudiés – et celui qui sera mis en œuvre – vont permettre d'assurer, à court terme, la continuité écologique mais, surtout, dans le temps, un fonctionnement hydrologique durable de la



rivière sans intervention ultérieure coûteuse. Comme tout propriétaire d'un bien, l'Etat a intérêt à minimiser ou annuler toute charge d'entretien de son bien. C'est le but recherché ici.

### Comment le scénario retenu va-t-il être sélectionné ?

**S.T. :** Le financeur, l'Agence de l'eau Seine Normandie, a fixé des objectifs très clairs et c'est bien normal. Il faut atteindre le meilleur bénéfice écologique au regard, de l'investissement réalisé. Mais il faut aussi tenir compte des usages sur ce territoire. La domanialité est une situation de fait et historique, l'appropriation du lieu par les hommes et les femmes de ce territoire en est un autre. C'est pourquoi un véritable travail de concertation est engagé pour permettre aussi bien aux maraichers de disposer d'eau pour leur activité, aux riverains de jouir de la rivière, aux pêcheurs et autres sportifs de pratiquer leur activité. Il faut concilier l'intérêt des usagers avec l'intérêt collectif.

\* Direction Départementale des Territoires et de la Mer



Périmètre des études sur le réseau hydrographique.

# ● Une étude technique en 3 phases

**P**

our comprendre comment fonctionne un cours d'eau, des études techniques sont complétées par des études hydrogéologiques de relevés sur le terrain. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a souhaité enrichir ces études par des échanges avec les élus et les différents usagers pour les intégrer dans la réflexion.

La première phase (2014) a permis d'établir un état des lieux du cours d'eau de Louviers à Martot, au regard de l'objectif de bon état écologique réglementaire à atteindre. Un rapport sur les incidences de son état sur le milieu aquatique a été rédigé. L'état du cours d'eau est alarmant, il s'ensuit de façon inéluctable, les espèces piscicoles sont en déclin et les différentes pratiques seront remise en cause à terme. De plus, le fonctionnement hydrologique naturel de la rivière n'est plus assuré.



Lors de la 1<sup>re</sup> phase, on étudie également la qualité des eaux.

En parallèle, il a été analysé les liens existants entre l'Eure et les pratiques maraichères dont les besoins en eau sont importants en menant une analyse hydrogéologique.

Celle-ci s'est concrétisée par l'inventaire des puits sur la zone de Criquebeuf-sur-Seine à Martot et un suivi plus pointu de trois puits à également été mis en place pendant plusieurs mois.

La deuxième phase de l'étude s'est achevée en mai 2015 avec une analyse multicritères de scénarios, intégrant les aspects environnementaux, écologiques, les coûts et le volet humain. Durant cette phase, la rencontre avec les acteurs du territoire a permis de mieux comprendre les différents usages. Ainsi, associations de pêcheurs de Louviers et de Pont-de-l'Arche et associations de pratique du kayak ont apporté leur contribution. En juin, une première rencontre avec les représentants des maraichers et de l'association des irrigants de l'Eure a permis de présenter les résultats de l'étude hydrogéologique mais aussi de recueillir de nombreuses informations sur les pratiques et les enjeux de la profession. Durant ces phases, sont étudiées pour chaque lieu les possibilités de renaturation écologique totale ou partielle ou encore la restauration écologique. Il est nécessaire qu'il existe une logique et un équilibre entre la nature des travaux, leurs coûts et le gain écologique escompté.

C'est pourquoi, un certain nombre de scénarios par site a été répertorié pour être présenté aux élus de l'Agglomération Seine-Eure le 3 juillet 2015.

## ENTRETIEN

AVEC ROXANE FOURRIER, EGIS'EAU, EN CHARGE DES ÉTUDES TECHNIQUES

### Quelles sont les étapes obligatoires pour débiter les études ?

**R.F. :** Il s'agit tout d'abord de tenir une ou plusieurs réunions de mise au point avec le donneur d'ordre, la DDTM de l'Eure, afin de préciser les attentes précises et les adaptations à apporter pour « coller » strictement à la demande formulée. Il s'agit enfin de s'imprégner du contexte par une ou plusieurs visites du territoire d'étude. Lorsque ces premières approches basiques ont été réalisées, les prestations prévues peuvent démarrer, l'objectif primordial étant de produire des documents « sur mesure ».

### À quoi conduisent les études que vous réalisez ?

**R.F. :** L'objectif principal de cette étude est d'aboutir à la propositions de plusieurs scénarios de restauration écologique de l'Eure aval. Ces scénarios font l'objet d'une analyse comparative multicritère : écologique, hydraulique, usages, économique, efficacité ect... il s'agit d'un outil d'aide à la prise de décision qui prend en compte tous les compartiments de la rivière.

### Pourquoi les études s'étalent-elles sur 2 à 3 années ?

**R.F. :** D'une part, la connaissance du fonctionnement hydraulique et biologique du site s'acquiert de manière progressive. L'observation de la rivière sur plusieurs cycles hydrologiques (été/hiver) permet d'avoir une vision plus représentative de son évolution au cours de l'année et une bonne connaissance des espèces qui la peuplent.

D'autre part, la prise en compte des usagers, des riverains, nécessite une concertation importante et un temps de réflexion suffisant à chacun pour contribuer au projet.



## ENTRETIEN AVEC PHILIPPE DARROUX, OGMIOS, EN CHARGE DE L'ÉTUDE SOCIÉTALE

### À quoi sert une enquête dite sociétale ?

**P.D. :** Intervenir sur une rivière est toujours un acte impliquant pour la population locale. Son point de vue doit être pris en compte. C'est l'objet d'une étude sociétale. Les habitants rencontrés nous ont exprimés leur attachement pour la rivière l'Eure, et aussi leurs attentes la concernant.

### Comment avez-vous procédé ?

**P.D. :** À travers des entretiens approfondis avec une cinquantaine d'habitants des diverses communes : des familles, des professionnels (commerçants, artisans). Nous avons essayé de varier les âges, l'ancienneté dans la région, la plus ou moins grande proximité avec la rivière...

### Avez-vous rencontré un bon accueil ?

**P.D. :** Tout à fait, une très grande courtoisie.

### Quelles expressions clés à retenir de votre étude ?

**P.D. :** Je dirais les mots « évolution » et « harmonie ». Les habitants souhaitent que la partie aval de l'Eure évolue. Mais pas de n'importe quelle manière ! Ils souhaitent qu'elle soit mieux entretenue, davantage adaptée aux attentes de la population, et ceci en respectant ce qui fait son charme : le calme et la douceur de vivre. Ils souhaitent, à la fois, que la nature y retrouve davantage ses droits et que les activités de loisir s'y intègrent de manière harmonieuse.

## Une enquête au cœur de la société civile

Comprendre le rapport entre les acteurs du territoire et la rivière a été une démarche concomitante avec les études techniques. Une première phase d'étude s'est déroulée à l'automne 2014 pour être à l'écoute des élus ou permanents du territoire, des représentants d'associations.

L'esprit étant d'aller à leur rencontre pour comprendre leur lien avec la rivière et leurs avis potentiels. Il en ressort tout d'abord une attente d'informations sur le projet et une volonté de s'impliquer pour mieux comprendre ce qu'il adviendrait de la rivière faute de travaux. L'Eure étant considérée par tous comme un élément important de leur patrimoine, voire un atout jouant sur l'attractivité des communes. Même si souvent L'Eure est qualifiée par eux-mêmes comme « sous-exploitée ». Se greffent également sur le cours d'eau les usages multiples et complexes de par leur disparité. En effet, sont répertoriés comme usages directs : la randonnée nautique, le kayak sportif ou familial, la pêche (au lancer, à la ligne...), le maraichage, la promenade. Il était donc important que chaque commune puisse donc s'exprimer.

Une seconde phase a conduit Philippe Darroux du Cabinet OGMIOS, à aller vers les habitants et commerçants artisans. Plus d'une cinquantaine de personnes ont exprimé leur point de vue (cf. entretien avec P. Darroux ci-contre).

## La rivière, un élément fédérateur sur le territoire



Pour les interlocuteurs rencontrés, les cours d'eau font partie intégrante du paysage et contribuent à la qualité de leur vie. Le cours d'eau et son environnement sont qualifiés de « naturels » car les habitants y repèrent, parfois, certaines espèces animales même si la diversité pourrait être plus grande.

Il est relevé que l'attachement à la rivière est proportionnel à la proximité géographique avec celle-ci. Les attentes sont en revanche contradictoires : certains riverains relevant le calme associé à la rivière et d'autres souhaitant la voir s'inscrire davantage dans une dimension touristique. Enfin, la rivière est jugée comme peu valorisée, et une attente d'entretien ou d'aménagement est clairement exprimée. Ce qui nécessiterait d'ailleurs probablement des informations accrues sur les droits et les devoirs de chacun aux abords de la rivière.

INFOS + [www.eurerivierevivante.fr](http://www.eurerivierevivante.fr)

Etude et liste des scénarios

PRINTEMPS  
2015

Rencontres Usagers

MAI-JUIN  
2015

Rencontres des élus

JUILLET  
2015

Etude et tri des scénarios

MAI-JUILLET  
2015

Présentation des scénarios et choix

AUTOMNE  
2015

Etude de faisabilité avant travaux

2016-2017

PHASE ÉTAT DES LIEUX, ÉTUDES, RENCONTRES

PHASE RÉFLEXION

PHASE OPÉRATIONNELLE